

Caen, le 27 mars 2017

Le Président de l'Université de Caen  
Normandie

à

Mesdames et Messieurs les Personnels de l'Université de  
Caen Normandie

s/c de

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'UFR, instituts,  
écoles, services communs,

Mesdames et Messieurs les Responsables des services  
centraux

*DRH-Cellule Recrutement*

Affaire suivie par Sandra MAHIEU

✉ [drh.recrutement@unicaen.fr](mailto:drh.recrutement@unicaen.fr)

**Objet : Concours ITRF - session 2017**

La liste des emplois à pourvoir par la voie des concours ITRF au titre de la politique des emplois 2017 dans les établissements d'enseignement supérieur est publiée au Journal Officiel du 26 mars 2017. Elle est mise en ligne sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à l'adresse suivante :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>

Les informations sur les modalités d'inscriptions et les conditions à remplir pour chaque catégorie de concours sont également disponibles sur ce site.

Les métiers de la recherche et de la formation sont classés par emplois-types répartis en 8 branches d'activités professionnelles (BAP). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le REFérentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (REFERENS) :

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

Les annales des épreuves d'admissibilité et d'admission, proposées par branche d'activité professionnelle et par session, sont mises à votre disposition sur le site de l'université Claude Bernard Lyon 1 :

<http://concours.univ-lyon1.fr/annales-des-concours/>

Les registres d'inscription aux concours et aux examens professionnels I.T.R.F (Concours externes, concours internes et recrutements réservés au titre de la loi Sauvadet) de la session 2017 seront ouverts du mercredi 29 mars 2017 12 heures au mercredi 26 avril 2017 12 heures.

adresse	Esplanade de la Paix – B.P. 5186 – 14032 CAEN CEDEX 5
tél.	02 31 56 51 97
fax	02.31.56.61.74
courriel	<a href="mailto:drh.recrutement@unicaen.fr">drh.recrutement@unicaen.fr</a>
internet	<a href="http://www.unicaen.fr">www.unicaen.fr</a>

Toutes les opérations relatives aux concours sont établies selon le calendrier suivant :

Catégorie A:

- **30 juin 2017** : date limite pour l'organisation des épreuves d'admissibilité
- **29 septembre 2017** : date limite pour l'organisation des épreuves d'admission
- **Du 6 au 11 octobre 2017** : saisie des vœux des candidats (LAUREAT-IT)
- **Du 30 octobre au 2 novembre 2017** : acceptation des affectations (RESULT-IT)
- **13 novembre 2017** : prise de fonctions

Catégorie B :

- **30 juin 2017** : date limite pour l'organisation des épreuves d'admissibilité
- **25 août 2017** : date limite pour l'organisation des épreuves d'admission
- **2 octobre 2017**: prise de fonctions

Catégorie C (Accès à ATRF P2C) :

Le calendrier est arrêté par académie. La prise de fonction est fixée au **1<sup>er</sup> septembre 2017**.  
Aucun poste de catégorie C n'est à pourvoir à l'université via cette modalité de recrutement.

**Le calendrier pour les recrutements sans concours de droit commun et réservés Sauvadet (accès au grade adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe) vous sera communiqué ultérieurement.**

La liste des emplois à pourvoir à l'Université de Caen Normandie ainsi que leur descriptif détaillé sera prochainement disponible sur le site Internet de l'établissement, dans la rubrique

<http://www.unicaen.fr/recrutement/personnels-biatss/>

Je vous rappelle enfin que l'accès aux concours internes et aux recrutements réservés sont soumis à des conditions d'ancienneté. Il vous appartient donc de compléter l'état des services publics figurant dans le dossier de candidature. **Toutes les rubriques de ce document sont à renseigner par vos soins, excepté celles qui se rapportent au calcul de votre ancienneté.**

Ce document doit être ensuite validé par la Direction des Ressources Humaines et signé par Madame la Directrice Générale des Services. Afin de vous permettre de renvoyer votre dossier complet dans les délais imposés par le Ministère, vous devez **impérativement** transmettre votre état de service dûment complété à la DRH dès que vous êtes en possession de votre dossier, et en tout état de cause pour le **14 avril 2017**.

Je vous encourage vivement à consulter les informations relatives aux concours ITRF disponibles sur le site intranet de l'Université et sur le site internet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Si toutefois des questions subsistent, la responsable de la cellule recrutement reste à votre disposition pour y répondre.

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur des Ressources Humaines



Julien LAHEYRIE

adresse Esplanade de la Paix – B.P. 5186 – 14032 CAEN CEDEX 5  
tél. 02 31 56 51 97  
fax 02.31.56.61.74  
courriel sandra.mahieu@unicaen.fr  
internet www.unicaen.fr